





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2019-408**

Séance publique du

27 septembre 2019

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20190927- lmc1160041-DE-1-1
Date de signature : 01/10/2019
Date de réception : mardi 1 octobre 2019
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : VIE CULTURELLE - APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRE APPLIQUÉE AU GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE POUR LA SAISON 2019/2020

Le 27 septembre 2019 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 20/09/2019, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Madame Françoise TERME.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Patricia BORRICAND à Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER à Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Sylvain DIJON à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Michele EINAUDI à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Gaele LENFANT à Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Francis TAULAN à Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Michael ZAZOUN à Madame Charlotte BENON, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Jean-Pierre BOUVET.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Coralie JAUSSAUD, Monsieur Claude MAINA, Monsieur Christian ROLANDO.

Secrétaire : Jean Boulhol

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées
et Attractivité
Direction de la Culture

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 SEPTEMBRE 2019

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI
CO-RAPPORTEUR(S) : M. BRAMOULLÉ Gérard

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : VIE CULTURELLE - APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRE APPLIQUÉE AU GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE POUR LA SAISON 2019/2020- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Conformément aux dispositions des articles L.1411-3 et R.1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales et en application de l'article 27 de la convention d'affermage du Grand Théâtre de Provence signée entre la Ville et l'EURL Mirabeau, le délégataire doit transmettre à la Ville un rapport relatif à l'exécution de la délégation de service public qui lui a été confiée, contenant des données comptables, une analyse de la qualité du service et une annexe comprenant un compte-rendu technique et financier.

Lors du Conseil Municipal du 18 juillet dernier, vous aviez déjà pris acte de ce rapport annuel 2018 (délibération n°DL.2019-337).

Aujourd'hui, il s'agit d'approuver la grille tarifaire pour la saison 2019/2020 (document annexé au présent rapport). Il y est notamment précisé le prix des places en fonction des catégories et les formules d'abonnement.

Pour la saison 2019/2020, le délégataire propose :

- sur les tarifs « **A l'unité** » A, B, C, toutes catégories confondues : pas d'augmentation.
- sur les tarifs « **Abonnés 13+, 5+ et Tribu** », toutes catégories confondues : pas augmentation.
- la carte 18-30 ans (montant 15 euros) propose un tarif unique sur toutes les catégories de spectacles à 10 €.
- le prix unitaire des places des scolaires reste stable à 9 €.

- dans le cadre du Pact' Aix-Marseille Unniversité : les étudiants bénéficient de 5€ de réduction sur présentation de la carte d'étudiant 2019/2020.
- annulation des formules « Pass » proposées lors de la saison 2018/2019.

Afin de vous permettre d'établir un comparatif, la grille tarifaire de la saison 2018/2019 est également annexée au présent rapport.

Compte tenu de ces informations, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la grille tarifaire du Grand Théâtre de Provence pour la saison 2019/2020.

DL.2019-408 - VIE CULTURELLE - APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRE APPLIQUÉE
AU GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE POUR LA SAISON 2019/2020-

Présents et représentés : 51
Présents : 40
Abstentions : 0
Non participation : 0
Suffrages Exprimés : 51
Pour : 51
Contre : 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Reine Merger



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

Grille tarifaire Saison 2018-2019

Grand Théâtre
de Provence

AIX-EN-PROVENCE

Les
THÉÂ
TRES.

TARIFS SAISON 2018-2019 Grand Théâtre de Provence

TARIF A

	Abonnés 13+		Abonnés 5+		Tribu		Unité					
	groupe	indiv	groupe	indiv	Enfant	Adulte	tarif plein	tarif réduit	tarif léger	-18ans	carte 18-30	scolaire
CATEGORIE 1	31 €	33 €	35 €	37 €	11 €	37 €	45 €	41 €	21 €	13 €	10 €	9 €
CATEGORIE 2							41 €	37 €	19 €	13 €	10 €	9 €
CATEGORIE 3							36 €	32 €	16 €	13 €	10 €	9 €
CATEGORIE 4							22 €	20 €	14 €	11 €	10 €	9 €
CATEGORIE 5							12 €	12 €	12 €	9 €	10 €	9 €

TARIF B

	Abonnés 13+		Abonnés 5+		Tribu		Unité					
	groupe	indiv	groupe	indiv	Enfant	Adulte	tarif plein	tarif réduit	tarif léger	-18ans	carte 18-30	scolaire
CATEGORIE 1	22 €	24 €	24 €	26 €	9 €	26 €	36 €	30 €	18 €	11 €	10 €	9 €
CATEGORIE 2							30 €	27 €	16 €	11 €	10 €	9 €
CATEGORIE 3							26 €	24 €	14 €	11 €	10 €	9 €
CATEGORIE 4							18 €	16 €	12 €	9 €	10 €	9 €
CATEGORIE 5							10 €	10 €	10 €	6 €	10 €	9 €

TARIF C

	Abonnés 13+		Abonnés 5+		Tribu		Unité					
	groupe	indiv	groupe	indiv	Enfant	Adulte	tarif plein	tarif réduit	tarif léger	-18ans	carte 18-30	scolaire
CATEGORIE 1	14 €	16 €	16 €	18 €	9 €	18 €	22 €	20 €	16 €	11 €	10 €	9 €
CATEGORIE 2							20 €	18 €	14 €	11 €	10 €	9 €
CATEGORIE 3							18 €	16 €	12 €	11 €	10 €	9 €
CATEGORIE 4							16 €	14 €	12 €	9 €	10 €	9 €
CATEGORIE 5							10 €	10 €	10 €	6 €	10 €	9 €

PASS TOUCHE

Pass 3 concerts 60 € et 20 € le concert sup
avec le Pass Touche à partir de 3 concerts

J'ai une touche

Kit Armstrong 20 €

Evgeny Kissin 20 €

Ivo Pogorelic 20 €

Seong-Jin Cho 20 €

Sunwook Kim 20 €

Célimène Daudet 20 €

PASS CORDES

Pass 3 concerts 60 € et 20 € le concert sup
avec le Pass Cordes à partir de 3 concerts

C'est dans mes cordes

Renaud Capuçon 20 €

Café Zimmermann 20 €

Narek Tarzarian 20 €

Edgar Moreau 20 €

Milos Karadaglic 20 €

Grille tarifaire Saison 2019-20

Grand Théâtre
de Provence
AIX-EN-PROVENCE

Les
THÉÂ
TRES.

TARIF A

	Abonnés 13+		Abonnés 5+		Tribu		Unité					
	groupe	indiv	groupe	indiv	Enfant	Adulte	tarif plein	tarif réduit	tarif léger	-18ans	carte 18-30	scolaire
CATEGORIE 1	31 €	33 €	35 €	37 €	9 €	37 €	45 €	41 €	21 €	13 €	10 €	9 €
CATEGORIE 2							41 €	37 €	19 €	13 €	10 €	9 €
CATEGORIE 3							36 €	32 €	16 €	13 €	10 €	9 €
CATEGORIE 4							22 €	20 €	14 €	11 €	10 €	9 €
CATEGORIE 5							12 €	12 €	12 €	9 €	10 €	9 €

TARIF B

	Abonnés 13+		Abonnés 5+		Tribu		Unité					
	groupe	indiv	groupe	indiv	Enfant	Adulte	tarif plein	tarif réduit	tarif léger	-18ans	carte 18-30	scolaire
CATEGORIE 1	22 €	24 €	24 €	26 €	9 €	26 €	36 €	30 €	18 €	11 €	10 €	9 €
CATEGORIE 2							30 €	27 €	16 €	11 €	10 €	9 €
CATEGORIE 3							26 €	24 €	14 €	11 €	10 €	9 €
CATEGORIE 4							18 €	16 €	12 €	9 €	10 €	9 €
CATEGORIE 5							10 €	10 €	10 €	6 €	10 €	9 €

TARIF C

	Abonnés 13+		Abonnés 5+		Tribu		Unité					
	groupe	indiv	groupe	indiv	Enfant	Adulte	tarif plein	tarif réduit	tarif léger	-18ans	carte 18-30	scolaire
CATEGORIE 1	14 €	16 €	16 €	18 €	9 €	18 €	22 €	20 €	16 €	11 €	10 €	9 €
CATEGORIE 2							20 €	18 €	14 €	11 €	10 €	9 €
CATEGORIE 3							18 €	16 €	12 €	11 €	10 €	9 €
CATEGORIE 4							16 €	14 €	12 €	9 €	10 €	9 €
CATEGORIE 5							10 €	10 €	10 €	6 €	10 €	9 €